

Image not found or type unknown



Est-ce que j'ai le droit de demander une participation aux frais

Par **vvcalm**, le **13/05/2009** à **14:42**

Je suis une passionnée de généalogie, je dispose d'une base de 7000 faire-part de mariage et de décès. Je voudrai créer un site pour les mettre à disposition . Est-ce que j'ai le droit de demander une participation aux frais de recherche (sans que cela considéré comme une vente et donc un commerce).

Est--ce que les personnes nommées dans ces faire-part ne peuvent-elles pas se retourner contre moi?

Merci de me répondre rapidement